



Face à la menace, faut-il impliquer les civils ?

Dans une société où règne encore la peur d'actes terroristes, certains voudraient que les citoyens soient formés à intervenir. Est-ce judicieux ? PAR CHARLOTTE FOUILLERON

Sur femmeactuelle.fr
80%
 des internautes y sont favorables

OUI

NON

Thibault de Montbrial

avocat et président du Centre de réflexion sur la sécurité intérieure (CRSI)



Chaque citoyen a un rôle à jouer

Après soixante-dix ans de paix, on a perdu l'habitude de se défendre. On compte sur l'Etat-providence pour veiller à la sécurité, mais il ne peut pas tout. Chacun doit se responsabiliser, il faut se réapproprier nos vies. On ne s'en sortira pas avec des fleurs et des bougies après chaque nouvel attentat. Des attaques, il y en aura d'autres, on ne peut plus continuer à vivre comme avant.

Décharger les forces de l'ordre

Le dispositif anti-attentats actuel mobilise largement les forces de l'ordre, qu'elles soient policières ou militaires. Appeler des civils armés en renfort dans les lieux publics leur permettrait de se concentrer sur d'autres tâches sensibles et de retrouver du temps pour l'entraînement et le repos.

Une parade efficace en cas d'attaque

En Israël, l'expérience montre qu'un nombre significatif de citoyens armés permet de stopper un acte terroriste dans les trente à quarante premières secondes. Plus tôt vient la riposte, moins on compte de victimes. En Israël, 10% de la population porte une arme, et la culture du risque est intégrée par tous. Ici, 200 000 civils sélectionnés et régulièrement entraînés, pourraient assurer un bon maillage du territoire, après quinze jours de formation.

Jusqu'à présent...

Après l'attentat de Nice, François Hollande a lancé « un appel aux Français qui le souhaitent » à rejoindre la réserve citoyenne. Rappelons que les tâches qui leur sont confiées ne sont pas militaires. Ces réservistes ne portent ni arme ni uniforme.



Elizabeth Johnston

députée générale du Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU)

Il existe déjà une réserve citoyenne

Elle regroupe des Français issus de la société civile, avec ou sans expérience militaire. Formés et encadrés, ces volontaires s'engagent à apporter un renfort temporaire de quelques dizaines de jours par an aux forces armées. On les retrouve sur la sécurité du Tour de France ou lors de transfèrements de détenus. On peut renforcer cette réserve opérationnelle, sans en changer la philosophie.

Le monopole de la force doit rester à l'Etat

C'est à l'Etat d'assurer la défense du territoire. Déléguer à des citoyens l'exécution de cette tâche n'est pas réaliste. C'est un métier que d'être policier ou gendarme. Chacun doit rester à sa place. Celle des citoyens est d'être des partenaires actifs, en signalant tout objet ou comportement suspect aux autorités, en se formant aux gestes de premiers secours pour porter assistance aux victimes, en ouvrant leurs portes comme cela s'est fait après le Bataclan ou Nice...

Le risque d'une dérive à l'américaine

Légaliser le port d'armes, c'est ouvrir la boîte de Pandore. Il n'y a qu'à voir ce qui se passe aux Etats-Unis, où une grande partie de la population possède une arme à feu personnelle. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 30 000 personnes sont tuées chaque année, victimes d'accidents ou d'homicides. Armer les civils est une fausse solution. Porter et manier une arme est une trop lourde responsabilité.